

## Modalités du déploiement des médecins dans les milieux de vie des aînés

21 avril 2020

Le premier ministre du Québec, François Legault, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, la présidente de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), la docteure Diane Francoeur, et le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le docteur Louis Godin, annoncent le 20 avril les modalités du déploiement des médecins qui viendront en renfort pour aider les équipes à l'œuvre au sein des milieux de vie des aînés.

Pour combler ces besoins, les médecins sont invités à contacter le directeur des services professionnels, les chefs de département régional de médecine générale ou le coordonnateur médical à la réaffectation de leur établissement. Des listes locales de réaffectation seront ainsi établies afin de faciliter le jumelage avec les milieux concernés. Les ressources médicales devront être déployées en fonction des priorités établies par l'établissement. Un logiciel interactif a d'ailleurs été mis en place pour faciliter le processus de jumelage.

Les médecins du Québec ont été invités à offrir leurs services dans ces milieux de vie, et, déjà, plus de 3 000 d'entre eux ont répondu à l'appel en se déclarant disponibles, dont plus de 2 300 médecins spécialistes. Ces médecins viennent s'ajouter aux près de 2000 médecins de famille déjà en place pour y prodiguer des soins médicaux. Ces personnes viendront compléter les équipes en fournissant des soins et des services en fonction des besoins des usagers, et ce, en s'engageant si possible pour une période de quatre à sept jours consécutifs. Ces médecins recevront une formation avant de débiter et pourraient bénéficier d'un jumelage avec des personnes plus expérimentées.

Le déploiement de ces renforts dans les milieux de vie des aînés, notamment les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), sera assorti d'une poursuite des mesures de délestage des activités médicales hospitalières non urgentes pour une période de deux semaines. Les activités de cardiologie et de cancérologie, particulièrement les traitements de chimiothérapie et de radiothérapie, de même que les chirurgies urgentes et semi-urgentes, se poursuivront.

### Citations :

« La crise que nous traversons actuellement, et qui se concentre tout particulièrement dans les milieux de vie où résident nos aînés, exige que l'ensemble des personnes qui sont en mesure de prêter main-forte puissent le faire dans les plus brefs délais. C'est pourquoi nous nous sommes entendus avec l'ensemble de nos médecins et leurs fédérations pour procéder à ce déploiement majeur qui devrait, on l'espère, venir appuyer efficacement les équipes dévouées qui sont à l'œuvre auprès des aînés du Québec, notamment dans les CHSLD. »

*François Legault, premier ministre du Québec*

« Les défis les plus évidents qui découlent de cette pandémie étant du côté des milieux de vie des aînés, notre gouvernement a décidé de réaffecter le maximum de professionnels pour combler les besoins en ce sens. Les hôpitaux et les milieux cliniques étant moins sollicités que prévu, il est donc normal de poursuivre certains délestages ciblés pour permettre aux médecins de concentrer leurs efforts aux endroits où ils sont le plus attendus. Je remercie les deux fédérations médicales pour leur collaboration. »

*Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux*

« Depuis le début de cette crise sanitaire, les médecins spécialistes sont mobilisés afin de répondre aux besoins des patients. Récemment, devant l'ampleur de la situation qui sévit dans les CHSLD, c'est plus de 2 300 médecins spécialistes qui ont répondu présent. Ils prennent tous les moyens nécessaires pour se protéger et protéger les patients. L'ensemble des efforts des médecins spécialistes se fera afin d'avoir un minimum d'impacts sur le pronostic des patients et sur l'organisation des soins. »

*La docteure Diane Francoeur, présidente de la Fédération des médecins spécialistes du Québec*

« Les médecins omnipraticiens sont depuis longtemps au front afin d'apporter leur soutien aux équipes des milieux de vie qui hébergent des aînés, et ils pourront le faire de manière encore plus soutenue dès aujourd'hui. Il faut rappeler qu'habituellement, c'est près de 1 400 médecins de famille qui pratiquent en soins de longue durée, notamment en CHSLD, et qu'approximativement 500 omnipraticiens se sont ajoutés à ce nombre depuis le début de la pandémie afin d'assurer une couverture médicale complète. Mais aujourd'hui, c'est l'ensemble de la société québécoise qui doit se mobiliser pour mieux affronter cette situation de crise, et les médecins omnipraticiens sont prêts encore en plus grand nombre à mettre leur expertise et leurs connaissances à profit, pour fournir aux aînés les soins essentiels dont ils ont besoin plus que jamais en ce moment. »

*Le docteur Louis Godin, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec*

### **Faits saillants :**

Rappelons que ces mesures de recrutement s'ajoutent aux autres qui ont été mises en œuvre jusqu'à maintenant, soit l'initiative JeContribueCOVID19, la stratégie de recrutement du personnel de l'éducation et de tous les étudiants en sciences de la vie et de la santé, l'apport des Forces Armées canadiennes, le retour de retraités ainsi que le déploiement de personnel entre les établissements.

Des capsules de formation et des cours rapides ont été réalisés pour les personnes qui vont aller dans les différentes ressources afin de faciliter l'appropriation des méthodes de déplacements sécuritaires des usagers, leur hygiène et leur alimentation et hydratation, entre autres.

## **Pour plus d'information**



**Gouvernement du Québec**

[www.gouv.qc.ca](http://www.gouv.qc.ca)